

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces, titulaires et ordo des fidèles. — II La Portioncule. — III Société d'une messe. — IV Nominations ecclésiastiques. — V Ordinations. — VI Approbation de la Congrégation des Frères de la Charité par le Saint-Siège. — VII Apostolat de la prière. — VIII Les écoles d'agriculture, discours prononcé par M. Boron, professeur à l'école d'Oka. — IX Vêture. — X Médaille annuelle du pontificat. — XI Superstitions des grands. — XII Aux prières. — XIII Espagne : Statue à Balmès. — Bibliographie.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Immaculée Conception. — *Dimanche, le 30.* — A 7 heures, ordination.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 30 juillet

On annonce le 1er vendredi du mois (on peut dire le 4 août, la messe votive *Miserebitur*) et, dans le diocèse de *Saint-Hyacinthe seul*, la collecte pour la Société de colonisation.

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 13 août

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de *Saint-Hippolyte*; solennité de celui de *Saint-Laurent* et, par anticipation, de *Saint-Roch*.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité anticipée de *Saint-Hyacinthe*, de *Saint-Roch* et de *Saint-Hélène*.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire de *Saint-Hippolyte*, solennité de ceux de *Saint-Romain (Potton)*, de *Saint-Romain (Winslow)*, de *Sainte-Suzanne (Stanhope)*, et, par anticipation, de *Saint-Roch*.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de *Saint-Romain (Hemmingford)* et de *Sainte-Philomène*.

J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 30 juillet

Solennité de sainte Anne, 1 cl.; messe du 26 juillet; mém. du 10e dim. après la Pent., dernier évang., du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Ignace de Loyola et du dim.

J. S.

LA PORTIONCULE

NOUS pensons être agréable à nos lecteurs en extrayant les renseignements qui suivent de l'excellent opuscule du T. R. Père Frédéric, publié l'année dernière sur la Portioncule.

Conditions requises pour gagner cette indulgence. Trois conditions sont requises : 1o La confession ; 2o La communion ; 3o La visite.

1o *La confession.* — La confession faite dans les sept jours suffit pour ceux qui ont la louable habitude de la confession hebdomadaire. Dans les diocèses qui ont obtenu l'Indult de la confession deux fois par mois, il suffit (toujours pour ceux qui le font régulièrement) de s'être confessé dans les quatorze jours qui précèdent.

Mais tous les fidèles qui ne se confessent pas régulièrement chaque semaine (ou chaque quatorze jours, selon le diocèse,) quand même ils se seraient confessés depuis moins de huit jours, doivent le faire de nouveau au moins la veille ou le jour de la fête : c'est la règle ordinaire et commune ; ils peuvent le faire le 30 juillet, c'est-à-dire le jour précédant immédiatement l'avant-veille de la fête, en vertu d'un Indult général accordé par Sa Sainteté Léon XIII, le 14 juillet 1894.

2o *La communion.* — Il n'est pas nécessaire que la communion soit faite dans l'église qui jouit de l'Indulgence. On peut communier dans n'importe quelle église ou oratoire ; et la communion peut aussi être faite la veille de la Portioncule, le 1er août.

3o *La visite.* — Quelle église faut-il visiter ?

1o Dans les endroits où se trouve une église franciscaine de Frères-Mineurs, Clarisses, Tertiaires Régulières jouissant de droit du privilège de la Portioncule, — ou une autre église ou chapelle publique, à laquelle, en vertu d'un Bref renouvelable tous les sept ans, l'Indulgence a été accordée par faveur, — dans ces endroits, tous les fidèles (et par conséquent tous les Tertiaires séculiers), tous doivent visiter cette église franciscaine ou cette chapelle publique privilégiée. Cette règle concerne tout le monde.

2o Dans les endroits où ne se trouve pas d'église franciscaine ni autre église ou chapelle publique privilégiée, mais où il y a un oratoire public du Tiers-Ordre séculier ou une église dans laquelle une Fraternité du Tiers-Ordre séculier a été canoniquement érigée, les Tertiaires

res seulement (et
faveur, devront v

3o Dans les end
du Tiers Ordre, ni
quement érigée, c
gence, en visitant

En un mot, tou
Portioncule dans l
personnel accordé
ad XII) de pouvo
franciscaines, en v
église franciscaine,
soit établie. La Po
Indulgences.

Comment faut-il
dévotement, en y pr
Pontife. Les visites
mières vêpres (envir
soleil du lendemain.
sortir réellement de l
la visite et renouvel
Pontife. Ces prières
fois le *Pater* et l'*Ave*
autre prière équivalen
Enfin, comme tout
gence *toties quoties*, c'
laquelle elle est attach
aux âmes du Purgatoi

Soci

Arc

M. l'abbé Jean-Baj
Châteauguay, était me

J.-E

res seulement (et non pas tous les fidèles) qui voudront gagner cette faveur, devront visiter cet oratoire public ou cette église.

3o Dans les endroits où ne se trouve pas même cet oratoire public du Tiers Ordre, ni église dans laquelle une Fraternité ait été canoniquement érigée, ces mêmes Tertiaires pourroient gagner cette Indulgence, en visitant leur église paroissiale.

En un mot, tout Tertiaire séculier peut gagner l'Indulgence de la Portioncule dans le lieu où il se trouve. C'est un privilège tout à fait personnel accordé à eux par Sa Sainteté Léon XIII (31 janvier 1893, ad XII) de pouvoir gagner les Indulgences attachées aux églises franciscaines, en visitant leur église paroissiale, là où il n'y a ni église franciscaine, ni oratoire public, ni église où une Fraternité soit établie. La Portioncule est assurément la plus célèbre de ces Indulgences.

Comment faut-il faire les visites ? — Il faut faire les visites *dévotement*, en y priant chaque fois aux intentions du Souverain-Pontife. Les visites peuvent commencer la veille, à l'heure des premières vêpres (environ 2 heures), et se continuer jusqu'au coucher du soleil du lendemain. Il faut une *vraie* visite, c'est-à-dire qu'il faut sortir *réellement* de l'église et y *rentrer* dans l'intention de répéter la visite et renouveler des prières aux intentions du Souverain-Pontife. Ces prières ne sont pas déterminées : on peut réciter cinq fois le *Pater* et l'*Ave Maria*, ou une dizaine de chapelet, ou toute autre prière équivalente.

Enfin, comme tout le monde le sait, on peut gagner cette Indulgence *toties quoties*, c'est-à-dire autant de fois qu'on visite l'église à laquelle elle est attachée ; et toutes ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire !

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 25 juillet 1899.

M. l'abbé Jean-Baptiste Vaillancourt, décédé aujourd'hui à Châteauguay, était membre de la *Société d'une messe*.

J.-E.-EMILE ROY, ptre, assistant chancelier.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé C. Laforce, aumônier de la maison-mère des sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga ;

M. l'abbé H. Langevin, aumônier de la maison-mère des sœurs de Sainte-Anne, à Lachine ;

M. l'abbé H. Longpré, vicaire à Joliette.

ORDINATIONS

SAMEDI, le 22 juillet, dans la cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Sous-diacres :

Pour la compagnie de Jésus : Les Frères A. Brewer, J. Reville, M. Tiernan, E. Guibeau, J. Chamard, J. Desjardins, J. Dulude, C. Chaput, A. Snebelen.

Dimanche, le 23 juillet, dans la cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Tonsuré :

Pour la congrégation des Pères du Saint-Sacrement : M. J. Gravel.

Sous-diacre :

Pour le diocèse d'Helena : M. F. O'Farrell.

Diacres :

Pour le diocèse de Montréal : M. R. Cadieux.

Pour la compagnie de Jésus : Les Frères A. Brewer, J. Reville, M. Tiernan, E. Guibeau, J. Chamard, J. Desjardins, J. Dulude, C. Chaput, A. Snebelen.

Approbation de

LES Frères de Ré

reuse
 bation définitive
 Déjà en 1888, ils
 leurs Constitutions
 La nouvelle fa
 Frères portera la
 fondées au Canad
 breuses et florissa
 Aussi ont-ils, avec
 reux événement p
 ces.

Que les chers F
 nos plus vives féli
 admiration pour te

Apostolat de

Intention général
 bénie p

La confiance

PRIÈRE

DIVIN Cœur de
 de MARIE, les
 cette journée, en r
 intentions pour lesqu
 sur l'autel.

Je vous les offre, en
 Souverain-Pontife l
 suprême.

Résolution pratique
 nier de Saint-Pierre.

Approbation de la Congrégation des Frères de la Charité

Par le Saint-Siège

LES Frères de la Charité, qui dirigent à Montréal l'École de Réforme, viennent de recevoir de Rome l'heureuse nouvelle que le Saint-Siège a accordé l'approbation définitive à leur Congrégation et à leurs Constitutions. Déjà en 1888, ils avaient obtenu la première approbation de leurs Constitutions.

La nouvelle faveur que le Saint-Siège vient d'accorder aux Frères portera la joie et le bonheur dans les maisons qu'ils ont fondées au Canada et aux Etats-Unis, ainsi que dans les nombreuses et florissantes institutions dirigées par eux en Europe. Aussi ont-ils, avec la permission de l'ordinaire, célébré cet heureux événement par un triduum très solennel d'action de grâces.

Que les chers Frères veuillent bien agréer, à cette occasion, nos plus vives félicitations et l'expression de notre profonde admiration pour toutes leurs œuvres de charité.

Apostolat de la Prière ou Ligue du Sacre-Cœur

Intention générale pour le mois d'août 1899, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape :

La confiance dans le triomphe de la papauté.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

DIVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que vous rendiez au Souverain-Pontife la pleine liberté due à son ministère suprême.

Résolution pratique : Prier pour le Pape et contribuer au denier de Saint-Pierre.

ASTIQUES

al Bruchési, arche-

non-mère des sœurs
chelaga ;
maison-mère des

le, par Sa Grandeur
Montréal, ont été

. Brewer, J. Reville,
jardins, J. Dulude,

le, par Sa Grandeur
l, ont été ordonnés :

crement : M. J. Gra-

. Brewer, J. Reville,
jardins, J. Dulude,

LES ECOLES D'AGRICULTURE

**Discours prononcé par M. Boron, professeur à
l'école d'Oka (1)**

Monseigneur,

Messieurs,



MONSIEUR me prie de prendre la parole : j'obéis avec un respectueux empressement au désir de Sa Grandeur.

Messieurs, que vous dirais-je, si je ne vous entretenais de notre école. A défaut de l'éloquence qui me manque, il me semble qu'en traitant de sujet qui me tient tant au cœur, je trouverai peut-être des accents susceptibles de vous intéresser.

Veillez donc, messieurs les missionnaires, me pardonner de m'intercaler avec un élément nouveau dans votre programme si rempli. Ce pardon, vous me l'accorderez, j'en suis sûr, parce que je sais que vous aimez nos élèves, que vous aimez cet établissement et que vous souhaitez le voir prospérer et grandir.

Quand un étranger parcourt nos salles d'étude, nos classes spacieuses et nos immenses dortoirs, il constate que 70, 100, 150 élèves y seraient à l'aise, y jouissant d'un confort que la plupart des collèges classiques ne peuvent donner.

Sur les vastes terrains du domaine qui nous entoure, toutes les

(1) Ce discours a été prononcé à la dernière conférence des missionnaires agricoles, tenue ces jours passés chez les RR. PP. Trappistes d'Oka. La réunion était composée de presque tous les missionnaires et conférenciers agricoles de la province, de plusieurs députés et autres personnages de distinction. Mgr l'archevêque de Montréal en a présidé la séance d'ouverture. C'est sur son désir que nous publions ici le beau et très intéressant travail de M. le professeur Boron. Tous nos lecteurs assurément tireront profit de la lecture de cette conférence, où sont si clairement exposés la nature, le but, l'organisation et les avantages de nos écoles d'agriculture. Monseigneur recommande plus spécialement à tous les curés du diocèse l'examen attentif de ce discours : ils y trouveront tous les éléments d'une propagande active et sérieuse en faveur des écoles d'agriculture. Le pays aurait tout à y gagner si de chaque paroisse un ou deux élèves étaient dirigés vers ces centres de formation agricole, à la fois théorique et pratique.

branches de l'agriculture, et de
variées, et de
la façon la m
culture de la
Cette ferme
mande, un ad
D'autre par
favorable au r
Ai-je besoin
Oka vivifiante
virils et à rend
Les condition
la science agri
même temps d
Ceci étant p
appui pour nou
une œuvre qui
Mais, messier
nostré, je me p
Oka ; envisage
présidé à leur c
La question ai
naires, entrep
d'agriculture
veulent être c
comme je l'enc
vous accompli
C'est pour voi
cite de vous quel
En France, me
choses, l'on n'en c
cole. Malgré l'an
tions séculaires, c
ces quarante dern
Commençant à
développe dans le
départementales, c
mique qui est le co

branches de la pratique agricole reçoivent les applications les plus variées, et dans les divers départements de la ferme s'exercent de la façon la mieux entendue les nombreuses industries dérivant de la culture de la terre et de l'élevage du bétail.

Cette ferme et ce domaine ne constituent-ils pas, je vous le demande, un admirable champ d'études pour des élèves d'agriculture ?

D'autre part, l'air ici est pur, sain, vivifiant, particulièrement favorable au maintien de la santé et au développement des forces.

Ai-je besoin d'ajouter, que l'atmosphère morale et religieuse est à Oka vivifiante aussi et excellemment propre à former des cœurs virils et à rendre les jeunes âmes fortes pour le bien.

Les conditions les plus propices sont donc réunies ici pour enseigner la science agricole, l'industrie laitière, etc., etc., et pour façonner en même temps des hommes aux principes solides et au corps robuste.

Ceci étant prouvé nous n'hésitons pas, messieurs, à solliciter votre appui pour nous envoyer beaucoup d'élèves. Vous aiderez ainsi à une œuvre qui a vos sympathies.

Mais, messieurs, souffrez que ne parlant plus seulement *pro domo nostrâ*, je me place à un point de vue plus large. Ne voyons plus Oka ; envisageons les écoles d'agriculture en général, l'idée qui a présidé à leur création et le rôle qu'elles sont appelées à jouer.

La question ainsi agrandie, je vous dirai : " messieurs les missionnaires, entreprenez la bonne croisade pour diriger vers les écoles d'agriculture tous les jeunes gens que vous pourrez recruter, qui veulent être cultivateurs. Ce faisant, vous ne serez pas seulement comme je l'énonçais tout à l'heure, des amis de la maison, mais vous accomplirez un acte utile à vos concitoyens et à la Province.

C'est pour vous prouver la vérité de cette affirmation que je sollicite de vous quelques instants d'attention.

En France, messieurs, où l'on discute parfois si hardiment tant de choses, l'on n'en est plus à discuter l'utilité de l'enseignement agricole. Malgré l'ancienneté de la culture, malgré le mérite de traditions séculaires, cet enseignement a été reconnu nécessaire, et dans ces quarante dernières années, il a été merveilleusement organisé.

Commençant à l'école primaire, il se répand, il se diffuse et se développe dans le pays tout entier au moyen des écoles d'agriculture départementales, des écoles supérieures et enfin de l'institut agronomique qui est le couronnement de l'édifice.

CULTURE

professeur à

parole : j'obéis avec
r de Sa Grandeur.

ne vous entretenais
manque, il me sem-
au cœur, je trouverai
esser.

se pardonner de m'in-
rogramme si rempli.
arce que je sais que
ssement et que vous

nos classes spacieu-
70, 100, 150 élèves y
plupart des collègues

s entoure, toutes les

onférence des mission-
PP. Trappistes d'Oka.
ionnaires et confères-
autres personnages de
ésidé la séance d'ou-
e beau et très intéré-
lecteurs assurément
où sont si clairement
antages de nos écoles
écialement à tous les
ils y trouveront tous
en faveur des écoles
chaque paroisse un ou
tion agricole, à la fois

Grâce à l'instruction technique ainsi déversée à flot, l'agriculture s'est transformée, les méthodes se sont modifiées du tout au tout, les rendements accrus ont dépassé les prévisions les plus optimistes, et la production vigoureusement relevée a mis l'Etat à même de traverser victorieusement, aux heures difficiles, les crises économiques les plus redoutables.

Or, messieurs, si l'enseignement agricole a été jugé indispensable dans la mère-patrie, où le cultivateur avait pour le guider les leçons et les exemples de ses ascendants et l'expérience d'un long passé, qui pourrait prétendre que cet enseignement n'est pas utile aussi, indispensable aussi dans cette Nouvelle France créée par des fils de l'ancienne. Evidemment, il y a dans ce pays relativement jeune, plus de recherches à faire, plus d'essais à tenter, plus d'efforts à diriger et à soutenir.

Donc, messieurs, il est incontestablement souhaitable, dans l'intérêt immédiat de l'agriculture et pour le plus grand bien de la province, que l'enseignement agricole progresse et que les écoles comme la nôtre qui doivent concourir à cet enseignement, soient fréquentées et encouragées. Nous avons donc raison de dire que c'était acte de bon citoyen que d'aider à ce but.

Il est une autre face de la question qui ne le cède pas en importance à celle-ci. Si le Canada est un pays agricole, c'est aussi et surtout, maintenant et pour de longues années encore, un pays de colonisation. Sa population est trop minime pour son immense superficie. Il a besoin d'immigrants cultivateurs en grand nombre, et les ministres qui président à ses destinées ne reculent devant aucune dépense, devant aucun sacrifice, pour provoquer leur venue. C'est qu'ils sentent, ces gouvernants patriotes, que le jour où le pays disposera d'assez de bras pour cultiver les vastes étendues de son sol fertile, il pourra être aussi riche qu'il est beau, et qu'il occupera alors une place distinguée dans l'aréopage du monde. Oui, messieurs, l'avenir, le superbe avenir du Canada sera l'œuvre de l'agriculture et de la colonisation. L'agriculture développée, étendue par la colonisation, la colonisation encouragée, stimulée, attirée par les avantages d'une agriculture florissante.

Tels sont les deux leviers qui doivent agir simultanément, de concert, pour assurer la richesse de ce pays.

Telles sont les deux sœurs dont l'action bienfaisante, dont le tra-

vail en commun
France. Mais d
la colonisation,
ses séductions,
ges qu'elle assu
termes, la color
ceptible de duré
fondé de trouve
de leurs justes a
pour amener des
de dire aux pay
cultiver notre so

Pour aider à la
belges, allemands
au Canada leur é
bon de leur retire
min. Il serait dés
à leur arrivée au
grands, des écoles
y apprendraient
assujettis dans ce
auxquelles les ast
économiques dont
Grâce à cet ens
erreurs et marcher
On me dira peut-
tant de choses. Je
au succès grâce u
intelligence.

Mais nous devon
heureux. D'ailleurs
il qu'il soit sage d'in
aujourd'hui. Ne vaut
faciliter la tâche par
Souffrez, messieu
d'un compte rendu q
Le grand agronom
ministre d'agricultu

vail en commun doivent préparer la future grandeur de la Nouvelle France. Mais dans cette association fraternelle de l'agriculture et de la colonisation, l'agriculture est la sœur aînée, ce sont ses charmes, ses séductions, ses promesses, la confiance qu'elle inspire, les avantages qu'elle assure, qui lieront sa cadette à sa destinée. En d'autres termes, la colonisation agricole n'est possible, ou du moins n'est susceptible de durée et d'extension que si les immigrants ont l'espoir fondé de trouver, dans l'agriculture et par l'agriculture, la réalisation de leurs justes ambitions, c'est-à-dire le bien-être et l'aisance. Et pour amener des colons, nous ne pensons pas, messieurs, qu'il suffise de dire aux paysans du vieux monde : "Expatriez-vous et venez cultiver notre sol."

Pour aider à la colonisation, pour décider les cultivateurs français, belges, allemands et autres à partir en grand nombre, et à apporter au Canada leur énergie, leurs efforts et leurs rêves d'avenir, il serait bon de leur retirer autant que possible les grosses pierres du chemin. Il serait désirable que ces immigrants sachent qu'ils trouveront à leur arrivée au pays d'adoption, pour eux ou pour leurs fils déjà grands, des écoles d'agriculture où ils seront reçus à bras ouvert. Ils y apprendraient les exigences culturelles auxquelles ils vont être assujettis dans cette contrée qui leur était inconnue, les obligations auxquelles les astreint un climat différent du leur, les conditions économiques dont ils doivent désormais tenir compte, etc., etc.

Grâce à cet enseignement, ils éviteraient les tâtonnements et les erreurs et marcheraient à pas sûrs dans la voie qu'ils ont choisie.

On me dira peut-être que les anciens colons n'ont pas eu besoin de tant de choses. Je reconnais que nombre d'entre eux sont arrivés au succès grâce uniquement à leur courage infatigable et à leur intelligence.

Mais nous devons ajouter qu'il en est d'autres qui ont été moins heureux. D'ailleurs, alors même que tous auraient réussi, s'en suit-il qu'il soit sage d'imposer les mêmes épreuves aux immigrants d'aujourd'hui. Ne vaut-il pas mieux, n'est-il pas plus habile de leur faciliter la tâche par tous les moyens à notre disposition.

Souffrez, messieurs, que je vous cite quelques phrases extraites d'un compte rendu que je lisais ces jours-ci.

Le grand agronome, M. Louis Grandeau, était délégué par le ministre d'agriculture de France, au printemps dernier, pour le

représenter à l'ouverture de la première école coloniale créée dans la régence de Tunis. Lors de la cérémonie d'inauguration M. Grandeau s'exprimait ainsi :

Monsieur le président général,

Messieurs,

Monsieur le ministre de l'agriculture a voulu témoigner de l'intérêt qu'il porte à la création de l'école d'agriculture coloniale de Tunis en se faisant représenter à la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui.

En me conférant cette mission, monsieur le ministre m'a fait un honneur dont je sens tout le prix.

Rien ne pouvait m'être plus agréable que d'assister à l'inauguration officielle de cette belle école dont vous venez de parcourir les installations et qui répond aux besoins et aux intérêts de l'agriculture tunisienne. Aucune institution n'était aussi désirable pour aider au mouvement, chaque jour plus accentué qui porte les fils des citoyens français, propriétaires, cultivateurs, etc., à demander aux colonies l'emploi de leur jeunesse et de leur activité et à y venir jeter les bases de leur établissement futur.

La fréquentation de l'école de Tunis leur donnera les connaissances générales et techniques qui assureront le succès de leurs entreprises ; elle leur évitera le rude apprentissage et les mécomptes qui attendaient naguère les premiers colons.

Puis plus loin : — Le plus pressant besoin du colon quand il arrive, est de trouver un corps de doctrines agricoles approprié à ce milieu nouveau.

Comment mettre un lot de terre en valeur ? que doit-il faire ? Et ce qui n'est pas moins important, que ne doit-il pas faire ? Quelles races élever ? Quelles variétés cultiver ? Quelles sont les chances de gain ? Obligé d'élucider toutes ces questions par ses propres expériences, il s'y use en tâtonnements de toutes sortes jusqu'à ce qu'il sombre, faute d'avoir été averti et renseigné.

Et l'auteur conclut : — Quoiqu'il en dut coûter, il n'y a, à l'heure actuelle, point de dépenses mieux placées à faire dans la colonie, car

la colonisation
d'espérer qu'
agriculture

Il sembler
Elles n'ont p
que je ne l'ai

Je crois, m
comprises soi
l'agriculture,
Canada dans

Je pourrais
théorie de géo
C. Q. F. D.

Mais je vie
j'ai dit, en sou
plir leur rôle d
je crois que m
pas telles qu'el

" gens qui ont

" travail ou mé

Ce qui signifi

notre sont des

encore, de petit

Ah ! messieu

sourire. Pourt

exprimée fait bi

due, si injuste se

C'est ici, mea

vos concours.

nos élèves, vous

vous dans leurs co

dre encore aujou

Eh bien, messi

Affirmez, nous

des paresseux, ni

admis que s'ils p

et s'ils sont muni

avec zèle pour de

La colonisation est la grande affaire de la Tunisie et il est chimérique d'espérer qu'on aura jamais une colonisation prospère avec une agriculture qui ne le serait pas.

Il semblerait que ces lignes ont été écrites pour me prêter secours. Elles n'ont pas besoin de commentaires ; elles défendent bien mieux que je ne l'ai fait la cause que j'ai la hardiesse de plaider devant vous.

Je crois, messieurs, avoir prouvé que les écoles d'agriculture *bien comprises* sont appelées à être utiles à la colonisation, de même qu'à l'agriculture, sources principales de richesses et de puissance du Canada dans le présent et le futur.

Je pourrais m'arrêter ici et clore comme on termine l'exposé d'une théorie de géométrie, par ces quatre mots : *ce qu'il fallait démontrer*.
C. Q. F. D.

Mais je viens de prononcer un mot qui a besoin d'être expliqué ; j'ai dit, *en soulignant*, que les écoles d'agriculture pour pouvoir remplir leur rôle doivent être *bien comprises*. C'est qu'en effet, messieurs, je crois que maintes personnes ne les comprennent pas, ne les voient pas telles qu'elles sont : " C'est là, dit-on, que se réfugient les jeunes gens qui ont échoué partout ailleurs par incapacité, par défaut de travail ou même par inconduite. "

Ce qui signifierait, en d'autres termes, que les institutions comme la nôtre sont des asiles pour les paresseux et les imbéciles ou pire encore, de petites maisons de réforme.

Ah ! messieurs, cette opinion si brutalement exposée vous fait sourire. Pourtant, croyez-le bien, cette opinion inconsidérément exprimée fait bien du mal déjà. Quand une idée fautive s'est répandue, si injuste soit-elle, combien il est difficile de la déraciner !

C'est ici, messieurs les missionnaires, que nous réclamons surtout votre concours. Cet établissement vous est familier, vous connaissez nos élèves, vous vous êtes entretenus avec eux, vous les avez entendus dans leurs conférences les années passées et vous allez les entendre encore aujourd'hui.

Eh bien, messieurs, veuillez défendre nos écoles et ceux qui y sont.

Affirmez, nous vous en prions, que ce ne sont ni des ignorants, ni des paresseux, ni des mauvais sujets. Dites que nos élèves ne sont admis que s'ils possèdent un bagage de connaissances convenables et s'ils sont munis des meilleurs certificats, et qu'ils travaillent ici avec zèle pour devenir des cultivateurs expérimentés et instruits.

Enfin, messieurs, dites aussi et ce sera justice, que la génération présente de nos enfants a, en avant d'elle, des anciens qui se sont faits déjà une place enviable dans la société. De l'avis de tous ceux qui les connaissent, ces agriculteurs formés à Oka sont dans leurs paroisses des exemples de bonne conduite et des modèles pour la façon entendue dont ils travaillent. Comme conséquence, ils réussissent et ils sont la joie de leur famille et l'honneur de l'école à laquelle ils restent filialement attachés.

Donc, messieurs les missionnaires, et vous tous messieurs qui honorez de votre présence cette réunion, daignez être les avocats affectueux des écoles d'agricultures.

Quand, grâce à vous, elles seront appréciées comme elles méritent de l'être, les élèves afflueront ; et, alors, comme je vous le disais en commençant, vous aurez rendu service à la jeunesse de nos campagnes, à l'agriculture et au pays.

VETURE

E 17 du courant, sept postulantes revêtaient l'habit religieux à la maison-mère des Sœurs de Saint-Croix et des Sept-Douleurs, Saint-Laurent, près Montréal :

Mlle Teresa Kennedy, d'Alexandria, dite Sœur Marie de Sainte-Mildred ; Mlle Zéphirina Robert, de Saint-Ambroise, dite Sœur Marie de Sainte-Victorine ; Mlle Blanche Lévêque, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Célestine ; Mlle Alma Michaud, de Saint-Albans, dite Sœur Marie des Chérubins, — choristes.

Mlle Emérentienne Desjardins, de Sainte-Scholastique, dite Sœur Marie de Saint-Mathias ; Mlle Paméla Deguire, de Saint-Laurent, dite Sœur Marie de Saint-Anthime ; Mlle Alexandrina Lafosse, de Coaticook, dite Sœur Marie de Saint-Valérien, — coadjutrices.

La cérémonie a été présidée par le révérend père G. Dion, C. S. C., supérieur provincial. Le révérend père A. Crevier, C. S. C., a prononcé une belle allocution de circonstance. Plusieurs membres du clergé étaient présents.

MED

LA méditation que l'on doit faire d'être présent à la messe. Mocenni, en 1771. Frappée à l'épave de l'an 1800. Leo. XIII. Poète. Le revers, la seule. Antoine-Mari. L'adoration n'avait du pontificat. Le chevalier Biaise. Le sujet proposé aux dimensions de l'immortalité haussée par un tiers. A l'entour et majestueux. Fourrier. inter. leur canonisation.

SUPI

LA Danse mande moins à une sentinelle. Ce fantôme n'est pas méfiant, que quand zollern doit me comtesse scandie. Frédéric de Hohenzollern.

MEDAILLE ANNUELLE DU PONTIFICAT

LA médaille du pontificat, qu'il est d'usage de frapper chaque année et de distribuer à la Saint-Pierre, vient d'être présentée au Souverain-Pontife par S. Em. le cardinal Mocenni, en sa qualité d'administrateur des Palais apostoliques. Frappée à l'effigie de Léon XIII, avec l'inscription commémorative de l'année de pontificat qui a commencé le 3 mars 1899 : *Leo. XIII. Pont. Max. An. XXII*, la médaille représente, sur le revers, la solennelle canonisation des saints Pierre Fourier et Antoine-Marie Zaccaria, accomplie en 1897 et dont la commémoration n'avait pu former l'objet des précédentes médailles du pontificat. Le célèbre graveur des palais apostoliques, M. le chevalier Bianchi, chargé de l'exécution, a choisi pour rendre le sujet proposé, sous la forme allégorique la mieux adaptée aux dimensions réduites d'une médaille, la figure de la Religion qui pose sur la tête des deux nouveaux saints la couronne de l'immortalité. La simplicité et l'harmonie des lignes est rehaussée par une majesté d'expression bien digne de l'art chrétien. A l'entour, est gravée cette inscription également simple et majestueuse, fournie par Mgr Nocella : *A. M. Zaccaria. P. Fourier. inter. ss. cœlites consecratis*, et sur l'exergue l'année de leur canonisation : MDCCCXCVII.

SUPERSTITIONS DES GRANDS

LA Dame blanche de Prusse. — Les journaux allemands viennent de raconter, pour la centième fois au moins, la légende de la Dame blanche qui est apparue à une sentinelle du palais de Guillaume II, à Berlin.

Ce fantôme ne se montre, au dire des Berlinoisis bien informés, que quand un membre de la famille royale des Hohenzollern doit mourir. La Dame blanche serait l'ombre d'une comtesse scandinave, Frida Olamunde, qui fut abandonnée par Frédéric de Hohenzollern et qui se suicida en le maudissant.

Guillaume II, qui ne plaisante ni avec les légendes, ni avec ceux qui y croient, a fait emprisonner la sentinelle pour lui apprendre, sans doute, à méditer sur les fantômes et surtout pour lui apprendre à ne pas effrayer la cour, ni aucun des siens, ni peut-être lui-même. Car, il est, dit-on, très superstitieux.

Le sou percé. — Le septième fils. — Son historien officiel a raconté, l'année passée, qu'il ne montait jamais à cheval sans s'être assuré qu'il avait en poche un sou (*fünf pfennige*) percé.

Une autre superstition plus grave le hante : il a peur d'avoir un septième fils. Voici l'origine de cette crainte : une diseuse de bonne aventure lui a prédit, quand il était encore tout jeune, que trois empereurs s'assoieraient sur le trône des ses ancêtres, dans l'espace d'une année, que l'un d'eux aurait sept fils, jetterait un mauvais sort sur l'Allemagne et perdrait à tout jamais l'empire pour la famille de Hohenzollern. On comprend que l'empereur ne tienne pas à un septième fils en ces conditions là.

Le linge du roi d'Italie. — Le roi d'Italie change de linge trois fois par jour. Quel que soit l'endroit où il se trouve, il accomplit cette opération, persuadé que s'il la négligeait il lui arriverait malheur.

Les perruques de la reine. — La reine Victoria collectionne les perruques : chaque fois qu'un nouveau spécimen vient enrichir son musée, il faut qu'une prière soit dite. Une légende veut que les perruques amènent avec elles les mauvaises pensées qui germèrent dans le cerveau de celui auquel elles ont appartenu. La prière a pour but de les exorciser.

Le chapeau du prince de Galles. — Le prince de Galles, l'arbitre des élégances londonniennes, porte toujours, dit-on, un morceau de verre au fond de son chapeau. N'est-ce pas plutôt une glace qui lui permet, tout en saluant, de se mirer rapidement et de vérifier si son nœud de cravate est toujours impeccable ?

L'anneau des czars. — Les empereurs de Russie se sont transmis un anneau dans lequel est enchâssé, dit-on, un fragment de la vraie Croix. Nicolas II a toujours cette précieuse

bague sur lui.
moment de pas-
moment où un
périal, lui rapp

La Dame b
bourg, en Autri
tôme exacteme
lern.

Chaque évén
paraît-il, annon
qui erre dans le
avant la mort
encore à l'occai

Le bossu des
était un nain bos
un désastre dans

Sr Sainte-Léoc
Congrégation de l
M. l'abbé J. Ro
Révde Mère Ro
Carmel, décédée à
Mme Marguerit
Lapierre, décédée
Mlle Anna Mar
L'Hon. C.-A. Geo
M. l'abbé J.-B. V
guay.

Mme Adelaïde f
dée à Montréal.

Sr Marie-Thérèse
ral de Montréal, dé

bague sur lui. Il l'avait oubliée un jour et s'en aperçut au moment de passer une revue, il fit surseoir à la revue jusqu'au moment où un messager, dépêché en toute hâte au palais impérial, lui rapporta cette bague.

La Dame blanche d'Autriche. — La dynastie des Habsbourg, en Autriche, a, dans ses légendes, une histoire de fantôme exactement semblable à la Dame blanche des Hohenzollern.

Chaque événement tragique survenant en Autriche est, paraît-il, annoncé par une femme d'une beauté merveilleuse, qui erre dans le château de Schœnbrunn. On l'a vue, dit-on, avant la mort de l'archiduc Rodolphe et il en a été question encore à l'occasion de l'assassinat de l'impératrice.

Le bossu des Tuileries. — L'esprit du mal aux Tuileries, était un nain bossu ; sa venue présageait toujours une mort ou un désastre dans la famille royale de France.

AUX PRIERES

Sr Sainte-Léocadie, née Mélanie Décary, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

M. l'abbé J. Roussil, décédé à Sainte-Thérèse.

Révde Mère Rose de Sainte-Marie, née Bousquet, prieure du Carmel, décédée à Montréal.

Mme Marguerite Martel, veuve de feu Joseph Masson dit Lapierre, décédée à Montréal.

Melle Anna Martel, décédée à Montréal.

L'Hon. C.-A. Geoffron, décédé à Vaudreuil.

M. l'abbé J.-B. Vaillancourt, ancien curé, décédé à Château-guay.

Mme Adelaïde Livernoges, épouse d'Olivier Vallières, décédée à Montréal.

Sr Marie-Thérèse Brady, des Sœurs Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Toledo.

ESPAGNE

Statue à Balmès

A la suite d'une disposition gouvernementale, un monument sera prochainement érigé en l'honneur de l'illustre philosophe chrétien Jacques Balmès, au palais du ministère de l'Instruction publique à Madrid.

La statue est en beau marbre blanc. Elle représente Balmès debout, la main gauche ramenant le manteau à la hauteur de la poitrine, et la main droite tenant une poignée d'écrits. La tête découverte, droite, a un air grave et méditatif. L'attitude répond pleinement au caractère du grand penseur espagnol. Cette statue est l'œuvre du sculpteur Alceverro.

Nous voudrions, — dit un journal catholique espagnol — que, quand cette statue aura été érigée au palais du Ministère, l'esprit du grand philosophe pût parler à travers le marbre pour dire au titulaire de l'Instruction publique ce qui manque en Espagne à l'enseignement officiel, et pour lui faire comprendre comment il faudrait réformer cet enseignement si l'on voulait que des professeurs athées, panthéistes et francs-maçons n'empoisonnassent plus la jeunesse du haut de leurs chaires.

Bibliographie

Vient de paraître le numéro de juillet de l'excellent almanach ecclésiastique : HOFFMAN'S CATHOLIC DIRECTORY. — M. H. Wiltzins & Co, Milwaukie, Wis. 1899.